

## *Atelier 2 : compte rendu*

**Metz – Fédération départementale des centres sociaux – 27 mars – 14h30-17h30**

Les enjeux du thème relevés précédemment

## **Thème – L'affirmation du poids des centres sociaux**

---

Le diagnostic a montré que les centres sociaux pesaient peu dans le jeu des acteurs locaux et dans les relations partenariales. Aussi, est-il logique que ceux-ci souhaitent acquérir un poids plus important, tant dans leurs relations individuelles que collectives.

En l'occurrence, il s'agit, pour les centres sociaux de refonder et renforcer leurs modes de relations, à la fois au sein des relations tripartites : Centre Social – Commune – Fédération, mais aussi des relations partenariales, notamment financières.

L'enjeu est aussi pour les centres sociaux d'acquérir une plus grande autonomie et une plus grande indépendance. Un statut plus autonome implique nécessairement la recherche d'une plus grande sécurité financière, donc d'une pérennisation des engagements des partenaires, qui pourrait se concrétiser par un cadre contractuel.

En contre partie, les centres sociaux doivent faire preuve d'une réelle capacité à définir une offre d'activités adaptée à leurs territoires et à accompagner les partenaires dans leur action sociale.

Le renforcement du poids des structures associatives passe également par une plus grande coordination de leurs moyens face aux financeurs et la capacité à être une force de proposition collective, ce qui nécessite la recherche de synergies et une mutualisation de leurs moyens.

In fine, le renforcement du poids des centres sociaux entrainera vraisemblablement une évolution de la nature des structures associatives.

**Il est précisé que l'enjeu concernant « la nécessité d'adapter les qualifications des salariés et des bénévoles », non retenu comme enjeu spécifique, est une composante et un axe transversal à l'ensemble des défis énoncés.**

**Les axes de développement retenus devront donc s'inscrire dans un contexte d'anticipation, d'identification et de développement des compétences.**

## Analyse de la place des centres sociaux et associations de développement social local dans le jeu des acteurs

---

Après avoir resituer le contexte de l'étude prospective dans lequel se situe cet atelier du futur, les participants sont invités à se projeter dans le futur et à réfléchir sur la place du centre social, à partir des scénarios suivants :

### Groupe 1 : vision de la structure renforcée

Nous sommes **en 2014**, après un plan de réorientation, les centres sociaux ont renforcé leur poids face à leurs partenaires et sont devenus une force de propositions. Un nouveau Préfet vient d'arriver en région Lorraine. Il invite différents acteurs sociaux dont le représentant des centres sociaux que vous êtes. Vous lui exposez en 2 mn la place des centres sociaux au sein des partenaires présents. Quelles sont les aspects concrets que vous aimeriez pouvoir mettre en avant ?

### Groupe 2 : vision de la structure partenaire

Nous sommes **en 2014**, après un plan de réorientation, les centres sociaux ont renforcé leur poids face à leurs partenaires et sont devenus une force de propositions. Les élections municipales viennent d'avoir lieu et vous avez été élu maire. Vous convoquez le directeur du centre social de votre commune et vous lui exposez vos attentes vis-à-vis du centre ainsi que ce dont vous ne voulez pas. Quelles sont les exigences que vous exprimez et les aspects que vous réfutez ?

## Réponses apportées

### Vision de la structure renforcée

<b>Lieu d'accueil incontournable</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ place et rôle reconnus</li><li>➤ pivot de la politique jeunesse sur son territoire</li></ul>
<b>Structure qui fédère les énergies et les partenaires</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ porte parole des associations qui interviennent dans le domaine de la jeunesse</li><li>➤ porte, pilote et mène à bien tous les projets en faveur des jeunes</li><li>➤ rassemble les partenaires</li><li>➤ moteur de coopération</li><li>➤ interface incontournable</li></ul>
<b>Chaînon manquant au service de la population</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ facilitateur</li><li>➤ apporte les compétences et moyens que les autres n'ont pas</li></ul>
<b>Poids économique important</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ crée des emplois directs et indirects et participe à l'économie locale</li><li>➤ crée des emplois et forme des personnes qualifiées dans le tertiaire</li></ul>
<b>Capacité à mettre en œuvre des compétences jeunesse</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ capacités à entrer en contact avec les 15-18 ans</li><li>➤ mutualisation du savoir faire</li><li>➤ compétences développées</li></ul>
<b>Capacité à développer des projets territoriaux</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ co-construit des projets avec les partenaires et les habitants</li><li>➤ crée une dynamique autour de la réalisation de projet</li><li>➤ développe une réelle expertise</li></ul>
<b>Porteur d'un projet collectif</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ à partir d'un diagnostic territorial...</li><li>➤ ...met en place un projet qui s'inscrit dans le dispositif correspondant</li></ul>
<b>Mutualisation des moyens avec le tissu associatif local</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ bien implanté sur le territoire</li><li>➤ proche de la population</li></ul>

Le Centre Social a pris du poids et est devenu incontournable pour mutualiser les moyens et décliner les politiques en direction de la jeunesse.

Le Centre Social est devenu un expert qui connaît son public et apporte de réels savoir-faire.

## Attentes de la structure partenaire

exigences	réfutations
<b>Collaboration</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ convention pluriannuelle</li><li>➤ partenariat avec autres intervenants</li><li>➤ complémentarité dans les actions</li><li>➤ synergies avec la municipalité</li></ul>	<b>Dérives économiques et financières</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ demande de financements complémentaires</li><li>➤ colportage d'une instrumentalisation</li><li>➤ concurrence avec mairie</li><li>➤ superposition d'actions/activités</li></ul>
<b>Services de qualité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ travail ouvert à tous</li><li>➤ service professionnel</li></ul>	<b>Contre pouvoir</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ communautarisme</li><li>➤ agitation sociale et politique</li></ul>
<b>Vigilance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ respect des engagements pris</li><li>➤ respect des deniers publics</li></ul>	
<b>Force de proposition</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ participation à l'élaboration des projets envers les jeunes et les personnes âgées</li></ul>	
<b>Lieu de vie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ animation inter-associations</li><li>➤ rencontres, réflexions, débats</li></ul>	<b>Location de salle uniquement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ les gens se croisent sans se rencontrer</li></ul>
<b>Lieu d'aide et d'accompagnement des jeunes montant des projets</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ accompagnement des jeunes</li><li>➤ à la disposition des jeunes pour les épauler</li></ul>	

## Les pistes pour acquérir davantage de poids

Réunis en sous-groupes, les participants sont invités à réfléchir aux orientations à développer pour relever le défi de l'affirmation du poids des centres sociaux.

- Quelles pistes d'amélioration pour acquérir davantage de poids dans le jeu des acteurs ?

Réponses apportées :

### Poids des centres sociaux

#### Développer sa qualité de gestionnaire

- Eviter les déficits financiers
- Refléter une bonne image de santé financière

#### Développer sa qualité de travail et de service

- faire des évaluations plutôt que des bilans
- définir des minima d'exigence (niveau de prestations de qualité égal)
- élaborer un cahier des charges qui conduise à des obligations de moyens (*sans attendre que les partenaires l'exigent*)
- équilibrer travail administratif et réponse aux besoins de proximité de terrain

#### Renforcer la légitimité des conseils d'administration

- rester en prise avec la réalité du quartier
- renforcer le rôle des Fédérations (expertise, conseil, accompagnement)

#### Améliorer la communication

- Promouvoir le faire savoir autant que le savoir-faire

#### Développer des projets innovants

- faire preuve de réactivité, d'anticipation
- co-construire avec les partenaires
- faire du lobbying auprès des lieux de décision
- créer des lieux de débat
- savoir dire non et négocier les budgets
- développer des projets consistants et solides pour asseoir une réelle crédibilité

#### Renforcer la légitimité de la vie associative

- ...ou trouver des alternatives
- rassembler et coordonner les partenaires
- définir le portage juridique des centres sociaux

#### Faire reconnaître les missions

- mieux montrer la diversité des missions réellement conduites au quotidien allant notamment au-delà des missions de base confiées par la CAF
- Assurer la reconnaissance de la qualification professionnelle de ceux qui conduisent ces missions

#### Produire une expertise collective

- mobiliser une expertise collective
- trouver une synergie des compétences, notamment en RH
- valoriser cette expertise

#### Signer des conventions pluripartites

- signer des conventions pluripartites avec CAF, CG, Ville, agglo, associations, CRL

*commentaires*

Renforcer l'idée de rencontre : le Centre social lieu de rencontres multiples.

Le centre social intègre une équipe d'animateurs pour piloter le projet collectif

La perte en souplesse est le prix à payer pour gagner en performance et en reconnaissance

## Orientations prioritaires

Parmi les pistes ci-dessus énoncées, chaque participant est invité à prioriser les 3 orientations principales pour permettre aux centres sociaux de s'affirmer.

Le classement ci-dessous hiérarchise les orientations souhaitées.

### Poids des centres sociaux

<b>1) Faire reconnaître les missions</b>	<b>18</b>
<b>2) Produire une expertise collective</b>	<b>9</b>
<b>3) Développer la qualité de travail et de service</b>	<b>8</b>
<b>4) Renforcer la légitimité de la vie associative</b>	<b>6</b>
<b>5) Renforcer la légitimité des conseils d'administration/collectifs représentatifs</b>	<b>5</b>
<b>6) Signer des conventions pluripartites</b>	<b>5</b>
<b>7) Améliorer la communication</b>	<b>3</b>
<b>8) Développer sa qualité de gestionnaire</b>	<b>2</b>
<b>9) Développer des projets innovants</b>	<b>1</b>

Les 3 premières orientations ci-dessus seront approfondies lors du prochain atelier du futur, le 10 avril 2008.

L'objectif de ce second atelier du futur est de :

- déterminer les actions concrètes à engager pour développer ces orientations et réussir à affirmer le poids des centres sociaux
- identifier les compétences indispensables à la mise en œuvre de ces actions

## Participants

- BENIT Laurence – CS Les Planchettes Verdun
- BERTEI Valérie – CS Knutange
- BOUDROT Claude – FDSC 55
- COLIN Richard – CG 57
- CORNELISE Béatrice – CS Les Planchettes Verdun
- DUC Bernard – FDSC 57
- ESPOSITO Sophie – FDSC 57
- GERVILLE Martine – FDSC 57
- MILLERAND Patrick – CS Le Lierre Thionville
- RICHARD Roger – FDSC 57
- TREMBLEAU Nadine – CFDT